

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 février 2026

EMPÊCHER LA CONSTITUTION DE MONOPOLES ÉCONOMIQUES DANS LES
SECTEURS DES MÉDIAS - (N° 2429)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Renault

à l'amendement n° 59 de M. Pierre Cazeneuve

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.